30 Chemin de Fortune
64100 BAYONNE
Association Loi 1901 n° W 641006310

LAÏCITÉ



Bulletin n° 42

https://laicite64.fr/

EDITORIAL

Cher lecteur,

La laïcité, longtemps présentée comme une évidence française, est aujourd'hui un principe disputé, instrumentalisé, parfois dévoyé. Entre ceux qui en font une arme identitaire dirigée contre des minorités et ceux qui la réduisent à un simple slogan vidé de sa portée émancipatrice, l'« exception » laïque apparaît fragilisée.

Ce numéro 42 de Laïcité 64 se propose de démystifier ce principe, d'explorer ce que change la montée en puissance d'un « Code de la laïcité et du fait religieux », et d'interroger les dérives autoritaires qui, sous couvert de laïcité, flirtent avec des tentations que d'aucuns n'hésitent plus à qualifier de fascistes.

Au-delà des polémiques, il s'agit de défendre une laïcité vécue, concrète, qui protège les libertés de toutes et tous et redonne sens au projet républicain.

Bonne lecture à tous.

Bruno DESEVAUX

Laïcité: une exception menacée

JEAN-FRANÇOIS CHALOT

La laïcité est un principe universel mais institutionnellement une exception française. À l'issue d'un long combat , les Français ont réussi à séparer la sphère religieuse de la sphère publique et à libérer nos institutions de la tutelle religieuse. Cependant, rien n'est définitivement acquis et les églises essaient sournoisement de reconquérir leurs prérogatives. En outre, une religion importée qui régit des millions de personnes dans le monde tente d'imposer à notre laïcité des « accommodements raisonnables ».

EXTRAITS

Elle n'est pas là pour enseigner un modèle absolu mais le droit au doute. Elle doit faire comprendre à chaque élève qu'il est certes l'enfant de ses parents mais aussi un futur ci- toyen. Ce qui suppose de lui permettre de se construire dans la neutralité religieuse le temps de mûrir ses choix... Si la République laïque doit encourager l'émancipation et le respect de l'égalité chez chaque citoyen en devenir, elle doit aussi (parce qu'elle est démocratique) res- pecter ces choix - même rétrogrades - une fois ce citoyen devenu adulte. Y compris le port du voile tant qu'il ne dissimule pas le visage et ne

porte pas atteinte à la sécurité publique. C'est la force et la subtilité de notre modèle, fait de droits et de devoirs, d'équilibre entre l'espace de la contrainte (l'école) et l'espace de la liberté (les sorties scolaires), entre laïcité et liberté religieuse.



Ancien instituteur en Seine-et-Marne et en Mayenne, Jean-François Chalot a terminé sa carrière dans l'animation comme responsable chez les "Francas". Militant syndical et politique, il a toujours été sur la brèche pour défendre ses collègues et les victimes de l'injustice sociale. Au soir de sa vie, il s'est investi dans l'action sociale au service des plus démunis. Grand lecteur, il est aussi rédacteur compulsif dans la presse associative et sur les médias en ligne.

Démystifier la Laïcité

Henri BOUILLON

Tantôt sanctifiée, tantôt décriée, souvent contestée et toujours fantasmée, la laïcité est au coeur des conflits qui animent notre société. Les interprétations rivales dont elle fait l'objet alimentent le sectarisme et accroissent les tensions au lieu de les apaiser. Dès lors, comment permettre à la laïcité de réaliser sa vocation première : assurer la paix sociale ?

Alors que certains veulent imposer un laïcisme braqué contre la religion, d'autres imaginent une laïcité « ouverte », défenseuse d'une liberté religieuse hyper-individualiste et exacerbée. Récusant ces visions caricaturales, monolithiques et abstraites, Henri Bouillon nous invite à découvrir la laïcité pour ce qu'elle est.

C'est en spécialiste qu'il décortique les exemples concrets que sont le port du voile, l'installation de crèches de Noël, les menus adaptés dans les cantines ou encore le secret de la confession. En expert qu'il réaffirme la nature première d'un principe devenu central : la neutralité religieuse des pouvoirs publics qui garantit la recherche impartiale du Bien commun. Et en citoyen qu'il nous appelle à considérer

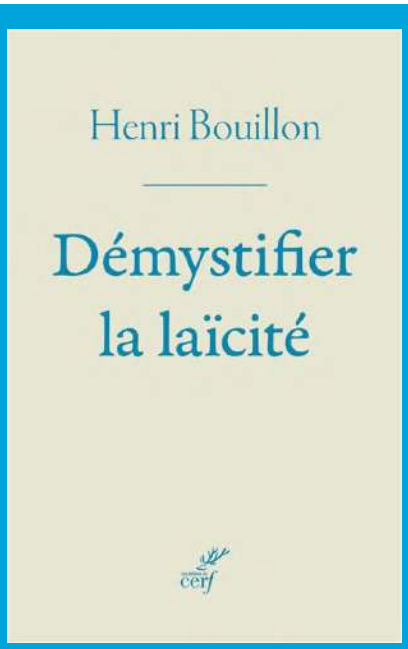

Maître de conférences en droit public à l'Université Marie et Louis Pasteur, Henri Bouillon est membre du Centre de recherches juridiques de Franche-Comté. Il est l'auteur d'un manuel de droit de la laïcité paru en 2024.

Extrait de l'introduction

De quelques dogmes laïcs

Ériger une opinion en dogme est la meilleure manière de la sacraliser, de refuser qu'elle recule devant les faits et de considérer l'opinion contraire, non pas simplement comme une erreur, mais comme une hérésie contre laquelle il faut lutter.

Différentes conceptions de la laïcité existent. Il est légitime qu'il en soit ainsi tant l'uniformité intellectuelle est peu souhaitable. Mais lorsque ces idées sont rigidifiées par l'idéologie, le risque est non seulement qu'elles soient impuissantes à fournir des solutions efficaces aux problèmes concrets, mais aussi qu'elles soient source de sectarisme plutôt que de réflexion.

Les opinions des intervenants sont certes aussi diverses que ces intervenants eux-mêmes. Chacun a – légitimement – son opinion personnelle sur la question. En simplifiant les choses, il paraît cependant possible de dégager deux grandes doctrines touchant à la laïcité et qui s'opposent si vivement l'une à l'autre qu'elles en viennent à accaparer tout le débat public : le laïcisme et la laïcité ouverte.



Code de la Laïcité et du fait religieux

Auteur : Bernard Beignier, Mathilde Philip, Anne-Laure Youhnovski Sagon



Ce code, exclusivité LexisNexis, présente le droit de la laïcité :

• Première partie. – Le régime juridique de la laïcité
- Titre 1. – La liberté de pensée de conscience et de religion
- Titre 2. – Le principe de neutralité
- Titre 3. – Le pluralisme convictionnel
• Deuxième partie. – La territorialité de la laïcité
- Titre 1. – Les statuts locaux des cultes
- Titre 2. – La laïcité en droit belge
- Titre 3. – La laïcité en droit québécois impartiale du Bien commun.

Commenté sous la direction de Bernard Beignier, professeur de droit privé à l'université Toulouse Capitole, de Mathilde Philip, professeure de droit public à l'université Jean Moulin Lyon 3 et d'Anne-Laure Youhnovski Sagon, maître de conférences en droit public à l'université Jean Moulin Lyon 3 par une équipe de professeurs, maîtres de conférences, directeurs de recherche, conseillers d'État, avocats, docteurs et doctorants spécialistes de la matière : É. Anceau, G. Baldy, M. Balnath, H. Bouillon, F.-X. Bréchot, C. Chamard-Heim, L.-L. Christians, X. Delgrange, C. Dolmaire, L.Eck, E. Forey, V. Fortier, R. Fraisse, G. Garnier, V. Genin, L. Harbuta, N. Haupais, P. Juston, C. Landheer-Cieslak, B. Lecoq, É. Marcovici, C. Meurant, D. Mongoin, P. Portier, A. Rajinthan, S. Ramaciotti, L. Robert, C. Roux, M. Tetu, É. Untermaier-Kerléo et P. Villeneuve.

Vous avez dit fasciste ?

Formes et traces des fascismes aujourd'hui

Résumé

Quel est l'héritage du fascisme un siècle après son émergence en Italie ? À travers une approche internationale et pluridisciplinaire, cet ouvrage interroge la persistance de ses traces dans nos sociétés contemporaines, bien au-delà d'un simple phénomène nostalgique. Alors que le terme fascisme est fréquemment employé dans les médias, sa signification reste floue et variable selon les contextes et les pays. Dès lors, une question essentielle se pose : qu'entend-on réellement par fascisme aujourd'hui ? Pour y répondre, l'analyse porte sur plusieurs aspects : les espaces sociaux, la mémoire architecturale du régime, ainsi que les résonances idéologiques dans la culture et la politique contemporaines. En explorant ces différentes dimensions, il devient possible d'évaluer l'ampleur du travail de dé-construction – ou de perpétuation – de l'imaginaire fasciste. Ce questionnement constitue le fil conducteur de cette enquête rigoureuse, qui invite à une lecture renouvelée de notre rapport au passé et de ses influences sur le présent.

Sous la direction de Giulia Chielli, Émilia Héry et Coralie Razous.
Giulia Chielli est doctorante en histoire contemporaine à l'université Toulouse - niversidad de Granada.
Émilia Héry est maîtresse de conférences en histoire de l'art contemporain à l'université Toulouse - Coralie Razous est doctorante en histoire contemporaine à l'UT2J (FRAMESPA), spécialisée sur l'histoire des intellectuels en Europe et en Amérique latine.



https://www.lgdj.fr/auteurs/razous-coralie.html